

Conférence

« LE CHÔMAGE DES FRONTALIERS Le dispositif de prise en charge par Pôle-Emploi des frontaliers licenciés »

Participants

Cette conférence est destinée aux collaborateurs frontaliers d'entreprises suisses.

Intervenants

Une juriste du Groupement transfrontalier européen

Programme

- Cadre légal
 - Accords bilatéraux
 - Législation française
 - Mesures transitoires
- L'allocation de chômage
 - Conditions d'ouverture des droits
 - Durée d'indemnisation
 - Calcul de l'allocation
 - Paiement
 - Rechargement des droits
 - Cumul emploi-chômage
 - Interruption ou cessation de versement
 - Focus sur les droits des séniors
- La procédure d'inscription
 - Démarches en Suisse et en France
- La protection sociale
 - Assurance maladie + accident
 - Allocations familiales
 - 2^{ème} pilier
- Adresses utiles

... / ...

Durée

Deux heures (temps des Q/R compris).

Lieu : Locaux de l'entreprise ou en format webinar.

Modalités financières

Le prix par séance est de CHF 800.

Pour tout renseignement, votre contact :

Gabriella Taricone
Responsable du service emploi

Tél. direct : 0033 (0)4 50 87 86 08

Email : g.taricone@frontalier.com